

## Questions orales

reux de pouvoir dire à la Chambre, comme je l'ai fait l'autre jour, que l'on a créé 110,000 nouveaux emplois dans le secteur de la fabrication, soit 8,000 de plus que pour les six dernières années mises ensemble.

● (1120)

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je vais examiner le rapport que le ministre s'est engagé à déposer d'ici la fin du mois, mais j'aimerais lui demander en attendant quelles autres données il s'emploie à réunir que celles que lui fournira le questionnaire biaisé envoyé aux sociétés privées. Quelle autre enquête indépendante a-t-il fait faire sur la situation résultant de ses immenses concessions fiscales?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, cette enquête a été préparée par Statistique Canada sans participation de ma part. Je n'aurai pas vu le rapport au préalable lorsque je le déposerai, car je m'en suis bien gardé. Je crois cependant que les questions de ce questionnaire pourront être examinées relativement à toute base statistique que le député veut y attacher. Lorsque l'étude sera déposée, je demanderai tout simplement au député d'examiner les questions posées et de juger les réponses données.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je ne vois pas très bien comment le ministre des Finances peut s'attendre à ce qu'une entreprise lui dise qu'elle n'a pas profité de ces concessions, mais nous allons certainement examiner questions et réponses. Puis-je demander au ministre si, étant donné que la majeure partie de la perte de recettes fiscales est attribuable aux amortissements accélérés, à peu près le double de la perte attribuable à la réduction d'impôt, il a l'intention de maintenir ces amortissements accélérés au regard de l'équipement, ce qui coûte au contribuable plus de ½ milliard de dollars, et serait-il prêt à les faire étudier de nouveau par le Parlement en même temps que la réduction fiscale peut l'être aux termes d'une disposition de la loi?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, en faisant le calcul de ce qu'il en coûte aux Canadiens, le député ne doit pas seulement tenir compte de l'effet brut des réductions, mais aussi de l'augmentation des recettes fiscales dues à une activité accrue et à l'accroissement de l'emploi. Le député doit reconnaître comme un fait indéniabla l'augmentation des emplois qui a eu lieu l'année dernière dans les secteurs de la fabrication et de la transformation, mouvement qui se maintient cette année. Il y a également eu un accroissement impressionnant de quelque 46 p. 100 des immobilisations projetées. C'était là le but des réductions d'impôts et...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** ... ce but est en voie d'être atteint.

\* \* \*

[Français]

## LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'ENTRETIEN FUTUR DES APPAREILS BOEING 727 À WINNIPEG—LES INSTANCES DES MACHINISTES DE MONTRÉAL AU MINISTRE DES TRANSPORTS

**M. Gilles Caouette (Charlevoix):** Monsieur le président, en l'absence du ministre des Transports, je désire poser ma question au très honorable premier ministre.

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

La semaine dernière, des représentants des syndicats de machinistes de Montréal rencontraient le ministre des Transports au sujet de l'entretien des futurs Boeing 727 à Winnipeg. Le premier ministre peut-il dire si des discussions ont effectivement été entreprises à ce sujet et, dans l'affirmative, quelle sera la réponse du cabinet?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer tantôt, le ministre des Transports est actuellement en Colombie-Britannique, où il doit rencontrer les quatre ministres des Transports des provinces de l'Ouest. Il ne m'a pas fait rapport des réunions dont parle le député, mais j'appelle l'attention de l'excellent secrétaire parlementaire du ministre sur cette question et je suis sûr qu'il y donnera suite.

\* \* \*

[Traduction]

## LES TRANSPORTS

DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DU SERVICE-VOYAGEURS FERROVIAIRE À TERRE-NEUVE

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire fait suite à la question posée par le député de Central Nova. Étant donné que le ministre des Transports a admis que la politique nationale passée des transports est critiquable et que l'un des aspects qui a soulevé le plus de protestations a été l'abolition du service-voyageurs à Terre-Neuve, le premier ministre étudiera-t-il avec son cabinet la possibilité de redonner ce très important service à Terre-Neuve?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je considère la question comme une requête adressée au ministre, et je la lui transmettrai.

L'OPPORTUNITÉ DE MODIFICATIONS AUX ARTICLES DE LA LOI NATIONALE SUR LES TRANSPORTS RELATIFS À LA CONCURRENCE

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'intention du très honorable premier ministre. Étant donné l'avis exprimé par le ministre des Transports, dans sa déclaration de la semaine dernière à la Chambre, selon lequel le principe fondamental de la concurrence sur lequel s'est élaborée la politique globale et générale des transports au Canada est erroné, le gouvernement entend-il modifier la loi nationale sur les transports, étant donné que la libre concurrence est le fondement même de cette politique?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne puis que répéter ce que j'ai dit en réponse à la première question posée ce matin, c'est-à-dire que le ministre présente actuellement au cabinet des aspects de la loi dont il préconise la révision. Certes, le principe fondamental qu'il a condamné, relativement à la loi nationale sur les transports que le Parlement a adoptée il y a quelques années, ne fait pas seulement l'objet d'une révision; il est également remis en question par un grand nombre des premiers ministres de l'Ouest, et c'est en réponse à tout cela que le ministre a fait son discours et qu'il procède actuellement à une révision de la loi.